



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Paris, le

28 SEP. 2022

Monsieur le Président,

La mise en œuvre d'une politique déterminée pour répondre au changement climatique et à ses conséquences sur la biodiversité est un enjeu majeur de notre époque : l'urgence de la situation nous engage au-delà de la prise de conscience et des actions qui ont déjà été menées. En effet, notre école doit se mobiliser avec plus de détermination encore pour que nos élèves deviennent des citoyens éclairés qui sauront répondre aux enjeux cruciaux du développement durable.

Dès lors, la formation de nos élèves doit être une préoccupation pour l'ensemble de la communauté éducative, nos écoles et nos établissements doivent être des lieux exemplaires de la protection de l'environnement. A cet égard, la promulgation de la loi Climat et résilience en août 2022 marque un tournant majeur dans la politique gouvernementale pour une société pleinement engagée contre le dérèglement climatique en mettant au cœur de ses objectifs l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires. Il nous appartient de nous emparer, aujourd'hui, de cette obligation.

Durant le précédent quinquennat, le ministère de l'Éducation nationale a investi ce champ en menant un nombre d'actions que je salue et qui concourent à la formation des élèves. Tout d'abord, par une révision de l'ensemble des programmes de la scolarité obligatoire et du lycée général, technologique et professionnel et la mise en place d'un enseignement plus explicite portant sur les questions liées au développement durable mais, plus largement, intégrée dans l'Agenda 2030 qui liste les 17 objectifs du développement durable dans ses dimensions économiques et sociales. Sur le terrain, citons également le déploiement de 250 000 éco-délégués, la transformation du CESC en CESCE et l'augmentation constante du nombre de structures scolaires titulaires du label E3D.

.../...

Monsieur Mark SHERRINGHAM
Président du Conseil supérieur des programmes
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Je souhaite que nous passions dès à présent à une nouvelle étape afin que la mission d'éducation qui incombe à notre ministère permette à nos élèves de devenir des citoyens engagés et responsables de leur environnement. J'ai déjà saisi la Secrétaire générale et le Directeur général de l'enseignement scolaire afin qu'ils produisent un « guide de la sobriété écologique des écoles et établissements » à destination de la communauté éducative dont les élèves, professeurs, collectivités territoriales et parents d'élèves pourront s'emparer. Il traduira la nécessité d'une gestion écologiquement sobre et responsable de nos espaces: sobriété énergétique, sobriété numérique, sobriété de la consommation afin de limiter l'empreinte environnementale.

Concernant la formation des élèves et en complément des dispositions déjà prises concernant les enjeux du changement climatique dans les programmes d'enseignement, je souhaite que les apprentissages liés au développement durable soient significativement renforcés. Aussi, ai-je décidé de confier au Conseil supérieur des programmes une mission spécifique sur ce sujet. Je souhaite que vous me remettiez un projet qui renforcera l'engagement des élèves autour de la thématique du développement durable depuis l'école jusqu'au lycée. Cette proposition s'intégrera dans les horaires d'enseignement déjà existants et permettra d'engager les élèves dans une dynamique de projet. Elle sera adossée à un référentiel de compétences par niveaux que vous établirez en analysant l'opportunité d'adapter le *GreenComp* à l'instar de ce qui a été fait avec le *Digicomp* pour les compétences numériques, il pourra donner la possibilité de certifier, pour chacun des cycles, le niveau de compétences acquis par les élèves. Le CNED qui a travaillé à l'élaboration du « B-A BA du climat », pourrait être l'opérateur de l'évaluation de ce référentiel en élaborant une sorte de « greenpix ».

Pour garantir la qualité scientifique de vos propositions, vous pourrez vous appuyer sur l'expertise de l'inspection générale de l'éducation, des sports et de la recherche (IGESR) ; vous pourrez également solliciter les meilleurs experts sur ces questions qui exigent objectivité et précision scientifique. Enfin, il conviendra que vous coordonniez vos travaux avec ceux qui seront parallèlement menés par le secrétariat général (SG) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

J'attends le retour de vos propositions au plus tard dans le courant du mois de décembre 2022.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pap NDIAYE